



## LIVRET 3 LA GESTION DU PATRIMOINE VÉGÉTAL EN VILLE

### Fiche 3.5 La programmation du renouvellement du patrimoine arboré

#### De quoi s'agit-il ?



Amandier âgé et contraint (Petit-Canal)

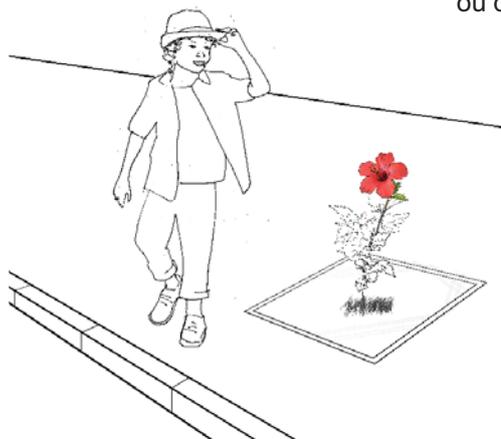
Toute plante est un être vivant. Par conséquent elle finit un jour par mourir, même si le plus souvent elle est supprimée avant ce terme. En effet, en vieillissant, la plante se fatigue et devient plus sensible aux attaques pathogènes. Elle peut donc être supprimée pour des raisons sanitaires, mais aussi pour maintenir la qualité esthétique des espaces plantés où une vieille plante dégarnie n'a plus forcément sa place. C'est particulièrement vrai pour les arbustes.

En ce qui concerne les arbres et les palmiers, c'est souvent la sécurité du public qui impose l'abattage d'un sujet quand de grosses branches menacent de casser ou que l'arbre tout entier risque de tomber, en cas de cyclone par exemple. En ville, l'espérance de vie d'un arbre dépasse rarement 50 à 80 ans en Guadeloupe. C'est souvent un peu moins pour les palmiers. Les Sabliers de la Place de la Victoire qui, pour certains, ont plus de 200 ans, sont donc des exceptions.

Si les plantes se reproduisent spontanément avant de mourir en milieu naturel, c'est à l'homme d'assurer leur renouvellement en ville. Ce renouvellement est souvent peu marquant dans l'espace quand il s'agit d'arbustes. C'est en revanche beaucoup plus visible quand il s'agit d'un arbre ou d'un palmier (surtout pour les espèces de grand gabarit) ou plus encore pour un groupe comme un alignement ou un mail.

#### Pourquoi le faire ?

Le renouvellement du patrimoine arboré peut avoir un coût important, surtout en contexte urbain. Cela s'explique par les difficultés techniques que présente cette intervention qui doit être réalisée sur un espace fonctionnel, habité et circulé. Il faut donc tenir compte des constructions alentours, des voies et des flux automobiles proches, mais aussi des réseaux aériens et souterrains, etc. La difficulté peut venir aussi du grand nombre d'individus à abattre et replanter quand il s'agit de renouveler tout un mail ou tout un alignement arboré le long d'une rue ou d'un boulevard. Cette intervention doit donc être programmée correctement.



Supprimer un arbre, ou tout un groupe, pour le remplacer par un plus jeune, c'est aussi réduire considérablement, et pour quelques temps, les rôles que cet arbre ou ce groupe jouait dans la ville : structuration de l'espace urbain, ombrage, fraîcheur, etc. Il faut pouvoir anticiper cet impact à travers la programmation des opérations.

Supprimer un arbre c'est aussi porter atteinte à la relation que la population a pu tisser avec lui, cet attachement social et individuel qui peut parfois être fort et créer de véritables crispations parmi les riverains ou les usagers lors de l'abattage s'il n'y a pas eu de concertation ou d'information suffisante au préalable.

## Fiche 3.5



### 👉 Comment le faire ?

Dans certains quartiers, une part importante du patrimoine arboré date à peu près de la même époque. Pour ne pas perturber outre mesure le quartier dans sa perception et ses usages, il vaut mieux alors programmer le renouvellement des arbres par étape, par espèce, par alignement ou par secteur par exemple. Cette intervention doit être planifiée finement, souvent sur plusieurs années successives.

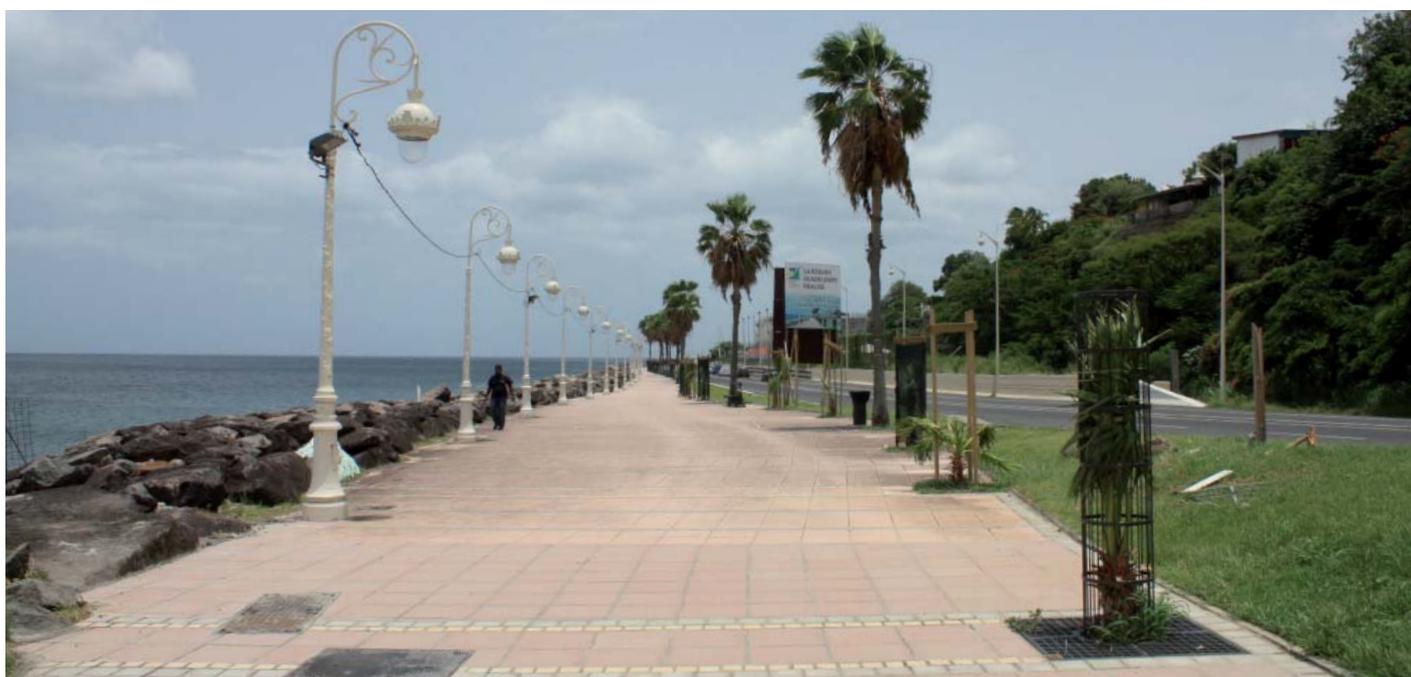
La mise en place d'un plan de gestion pluriannuel du patrimoine végétal de la ville est l'outil le plus efficace pour programmer les opérations de renouvellement arboré sur l'ensemble du territoire. Les budgets nécessaires peuvent alors être mobilisés, les populations peuvent être averties en temps et en heure, tout comme les gestionnaires de réseaux concernés par ces travaux.

Dans le cas d'un alignement arboré arrivé en fin de vie, le renouvellement des arbres ou palmiers peut être moins perturbant, visuellement comme socialement, s'il est réalisé en deux phases, c'est-à-dire en abattant et replantant un arbre sur deux dans un premier temps. Le renouvellement de la seconde partie de l'alignement peut se faire après quelques années, quand les premiers arbres replantés ont eu le temps de se développer.

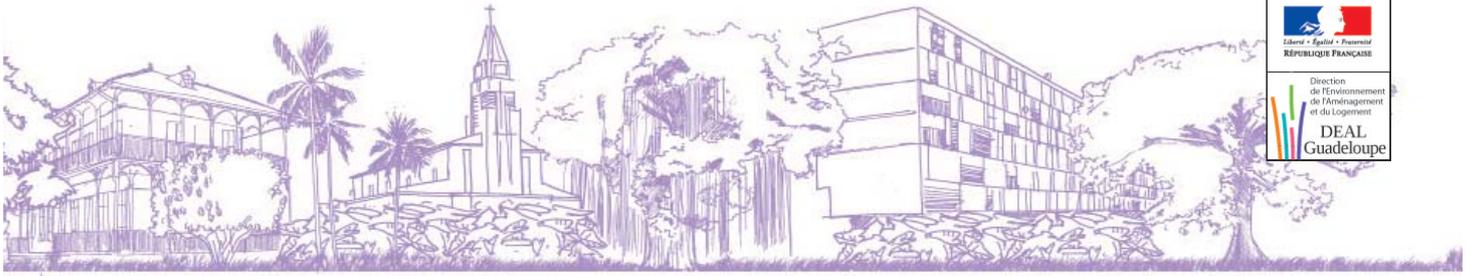
Dans ce cas, la programmation de l'intervention est indispensable car elle sous-entend d'anticiper de plusieurs années la date d'ultimatum imposée par la sécurité du public sous ces arbres, sécurité qui doit être assurée jusqu'au terme de la seconde phase du renouvellement.



renouvellement d'un mail à Strasbourg, un rang après l'autre



alignement de palmiers du boulevard maritime de Basse-Terre, en grande partie renouvelé suite aux dégâts du cyclone Lenny (1999)



## ➤ Quels exemples ?

L'ensemble arboré le plus emblématique de Guadeloupe est certainement celui de la Place de la Victoire, avec ses Sabliers bicentennaires. En l'absence d'un plan de gestion effectif, ces vieux arbres patrimoniaux sont remplacés au coup par coup, quand ils montrent des signes inquiétant de vieillesse et de faiblesse mécanique. Plusieurs d'entre eux ont ainsi été abattus au cours des dernières années. A chaque fois, ils ont été remplacés par de jeunes Sabliers. Le patrimoine arboré est ainsi pérennisé, même si son allure peut paraître un peu désordonnée avec des sujets d'âge et de taille très divers.

Les quartiers de la rénovation urbaine de Pointe-à-Pitre et des Abymes sont particulièrement concernés par la problématique du renouvellement arboré car une grande partie du patrimoine végétal a le même âge, celui de l'achèvement des grands travaux d'urbanisme. Pour les projets en cours actuellement (seconde rénovation urbaine de Bergevin, Grand-Camp, etc.) le bâti a vieilli au moins aussi vite que les arbres et c'est donc tout un morceau de ville qui est à rebâtir à chaque fois. Le renouvellement arboré suivra donc le rythme de la rénovation urbaine. La méthode sera sans doute moins évidente à Raizet où les interventions risquent d'être plus ponctuelles et localisées. C'est alors à la Ville des Abymes, qui assure la maîtrise d'ouvrage globale du projet, de gérer la programmation du renouvellement arboré de ce quartier.



Les Palmiers royaux du front de mer de Lauricisque, renouvelés au fur et à mesure des besoins (Pointe-à-Pitre)



des plantations ont été réalisées depuis plusieurs années pour renouveler les Sabliers bicentennaires de la Place de la Victoire (Pointe-à-Pitre)

Fiche 3.5



Direction  
de l'Environnement  
et du Logement  
DEAL  
Guadeloupe



attention à la qualité des sujets replantés (Basse-Terre)



palmier mort qui n'a jamais été renouvelé (les Abymes)



patrimoine arboré vieillissant des quartiers de la Rénovation de Pointe-à-Pitre, qui devra faire l'objet d'un renouvellement adéquat dans le cadre de la seconde rénovation urbaine en cours

➡ **Pour en savoir plus...**



À lire aussi en complément :  
Fiches 0.2, 1.1, 1.2, 1.3, 1.6, 3.1, 4.5